

La Croix, 29 juin 2014

## La réforme territoriale est-elle enterrée ?

L'examen du projet de loi relatif à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales a été retiré fin juin de l'ordre du jour du Sénat. L'UMP, les radicaux de gauche et les communistes estiment en effet que l'étude d'impact annexée au projet de loi est insuffisante.

29/6/14 - 16 H 38



Abonnez-vous à 1€

Mots-clés : [Réforme territoriale](#)

► Réagir 0

[VERSION PAPIER](#) | [VERSION WEB](#)

Saisi, le Conseil constitutionnel pourrait statuer dès mardi 31 juin. S'il donne son feu vert, la conférence des présidents convoquée lundi 30 juin à 12 h 45 pourrait aussitôt le réinscrire à l'ordre du jour.

Les explications de Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, président de la commission des lois du Sénat et ancien ministre.

« Sur le fond, chacun sait qu'une réforme est nécessaire pour moderniser notre organisation territoriale. Et

constitutionnellement, le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République. Ceux qui veulent se lancer dans toutes sortes de procédures au lieu d'être constructifs renient un peu leur rôle.

### AVEC CET ARTICLE

► Réforme territoriale, le Sénat joue la montre

► + Les sénateurs veulent rapprocher Poitou-Charentes et Aquitaine

► Les élections régionales auront lieu en décembre 2015

► Réforme territoriale : quatre questions en suspens

Les élections régio